

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 4 novembre 2020 à 9 h 21 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et Ray Khalil ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Virginie Dufour, tous via l'application Teams, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Clément Bilodeau, directeur général adjoint - développement et aménagement du territoire, via l'application Teams, en remplacement de M. Jacques A. Ulysse, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Valérie Tremblay, greffière, via l'application Teams.

CE-20201104-3423

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE
CONTRÔLE ET VALIDATION - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 633, pour une période de 52 semaines, au poste de responsable contrôle et validation au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-4450)

CE-20201104-3424

RÉSOLUTION AMENDÉE - STRUCTURE
ORGANISATIONNELLE - ÉVALUATION FONCIÈRE

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20200623-1977, le comité exécutif approuvait les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'évaluation foncière;

ATTENDU QU'il y lieu de modifier ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20200623-1977 afin de remplacer le paragraphe suivant:

«la modification du poste permanent vacant d'adjoint à l'administration, classe 5, au salaire annuel de 63 337,62 \$ avec un seuil d'engagement de 41 169,45 \$, en un poste de technicien en évaluation foncière grade I, classe 10, au salaire annuel de 82 790,44 \$ avec un seuil d'engagement de 53 813,79 \$;



du code budgétaire: 24101-151100-111130;

au code budgétaire: 24404-151100-111130;»

par ce qui suit:

«la modification du poste permanent vacant d'adjoint à l'administration, classe 5, au salaire annuel de 63 337,62 \$ avec un seuil d'engagement de 41 169,45 \$, en un poste de technicien en évaluation foncière grade I, classe 8, au salaire annuel de 75 009,31 \$ avec un seuil d'engagement de 48 756,05 \$;

du code budgétaire: 24101-151100-111130;

au code budgétaire: 24404-151100-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées.»

(SD-2020-4458)

CE-20201104-3425

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - INNOVATION ET TECHNOLOGIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'innovation et des technologies, soit:

la modification du poste permanent vacant de conseiller professionnel bases de données, classe 10, au salaire annuel de 103 398,29 \$ avec un seuil d'engagement de 78 606,58 \$, en un poste de spécialiste systèmes infonuagiques, classe 10, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 26204-136200-111150;

le transfert budgétaire des postes et de leurs titulaires tels que figurant au tableau joint au présent sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-4629)

CE-20201104-3426

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé numéro 42784, et ce, conformément au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 27 octobre 2020.



(SD-2020-4676)

CE-20201104-3427

ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE SOUTIEN
ADMINISTRATIF - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52392, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable soutien administratif au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-4786)

CE-20201104-3428

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service du développement économique, soit:

la création d'un poste permanent vacant de coordonnateur table de développement agroalimentaire, classe 5, au salaire annuel de 85 570,99 \$ avec un seuil d'engagement de 65 053,73 \$;

code budgétaire: 41101-621000-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-4779)

CE-20201104-3429

CONGÉDIEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder au congédiement de l'employé numéro 49940, et ce, conformément au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2020-4893)

À 11 h 53, la séance est suspendue.

À 13 h 15, tous les membres présents ayant réintégré leur siège, la séance se poursuit.

Me Valérie Tremblay, greffière, est absente et elle est remplacée



par Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe, via l'application Teams.

CE-20201104-3430

TOLÉRANCE DE STATIONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de tolérer jusqu'au 20 novembre 2020 inclusivement, le stationnement de véhicules de promenade munis d'une vignette correspondant à un permis expiré au 1er novembre 2020 pour les zones 11 à 22 quant aux stationnements réservés sur rue, malgré le paragraphe c) de l'article 82.3.16 du Règlement numéro L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics, tout en respectant l'interdiction de stationner pour le dégagement des zones d'arrêt d'autobus, des bornes fontaines, des entrées charretières, des voies prioritaires pour les véhicules d'urgence, des espaces pour personnes handicapées et des intersections.

(SD-2020-4949)

À 14 h 49, tous les points ayant été considérés, M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe